



Communiqué de presse

Bruxelles, 5 avril 2022

AGC brise la concertation sociale Moustier toujours à l'arrêt

Après 9 jours de grève en front commun, la direction nationale de AGC a demandé un bureau de conciliation avec les organisations syndicales pour trouver des solutions au conflit social.

Les travailleurs étaient au travail pendant la crise sanitaire : flexibilité, heures supplémentaires, etc. La direction locale était la première à reconnaître les efforts réalisés par les travailleurs et à promettre une prime. Aujourd'hui ? Rien !

D'autre part, des négociations étaient en cours en 2021 pour négocier une prime acquise en 2018. Mais la direction ne veut rien entendre. La coupe est pleine pour les travailleurs de AGC Moustier.

Force est de constater que la direction d'AGC n'a jamais eu l'intention de trouver une solution au conflit. Il est totalement irresponsable de la part de la direction d'AGC de n'avoir fait aucune proposition lors des négociations de ce lundi soir.

La direction porte l'entière responsabilité des pertes financières, de la désorganisation et de la mise en chômage temporaire de l'ensemble de sa production dans ses propres usines et dans toute l'Europe. Pour la Belgique, les sites concernés sont Lodelinsart, Seneffe, Zeebrugge, Mol,...

Une assemblée générale du personnel se tient aujourd'hui dès 8 heures. Les organisations syndicales envisagent déjà des actions pour la suite.

Pour de plus amples informations:

Pascal Vivone (Centrale Générale de la FGTB) – 0473 45 16 84 - pascal.vivone@accg.be

Aurore Joly (CSC bâtiment - industrie & énergie) – 0485 49 36 04 – aurore.joly@acv-csc.be